

**RAPPORT DE LA COMMISSION THEMATIQUE DES AFFAIRES EXTERIEURES
chargée d'examiner l'objet suivant :**

**Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil
sur les affaires extérieures du Canton de Vaud 2011**

La Commission s'est réunie les 13 mars 2012 à la Salle des Armoiries pour examiner l'objet susmentionné. Elle était composée de Mmes Christine Chevalley, Claudine Dind, Aliette Rey-Marion, et de MM. Alexis Bally (en remplacement de M. Vassilis Venizelos, excusé), Dominique Richard Bonny, François Cherix, Frédéric Haenni, Denis-Olivier Maillefer, Pierre-Alain Mercier, Michel Miéville, Gabriel Poncet, Michel Renaud, Eric Walther, Pierre Zwahlen, vice-président, et du rapporteur président soussigné.

La séance s'est tenue en présence de MM. Pascal Broulis, Président du Conseil d'Etat et Chef du Département des finances et relations extérieures (DFIRE), Roland Ecoffey, Chef de l'Office des affaires extérieures (OAE/DFIRE) et Simon Affolter, Délégué aux affaires intercantionales (OAE/DFIRE). Mme Stéphanie Bedat, secrétaire de la Commission thématique des affaires extérieures (CAE), s'est chargée de la prise des notes de cette séance. Nous tenons à remercier toutes ces personnes pour leur précieuse collaboration aux travaux de la Commission.

1. Introduction

En préambule, le Président de la Commission a rappelé que ce Rapport traite de l'année 2011 et que le Conseil d'Etat l'a produit rapidement, comme il s'y était engagé, notamment devant la Commission thématique des affaires extérieures (ci-après la Commission), lors de l'examen du précédent rapport. Il a également salué les modifications qui ont été apportées à ce document suite aux demandes de la Commission.

M. le Président du Conseil d'Etat a mentionné les modifications qui ont permis d'optimiser le rapport, tant au plan formel qu'au niveau des informations générales et de la communication sur les activités extérieures conduites par les autorités du Canton de Vaud.

2. Discussion générale

Les membres de la Commission ont salué la poursuite du dynamisme – retrouvé depuis quelques années – des affaires extérieures du Canton de Vaud. Les performances économiques et démographiques supérieures à la moyenne, le rôle actif assumé par plusieurs conseillères et conseillers d'Etat vaudois dans les organismes de coopération intercantonale et transfrontalière, les développements des réflexions intercantionales en matière d'investissements dans diverses infrastructures, le lien étroit avec les fédérations sportives internationales ont été ainsi évoqués comme témoins de ce rayonnement du Canton.

Par ailleurs, les membres de la Commission ont accueilli très favorablement l'évolution de la forme du Rapport, qui améliore la lisibilité, démontrant par là aussi le dynamisme de la conduite de ce dossier. Suite à diverses interventions, il a été précisé que le papier utilisé respecte encore mieux les normes environnementales.

3. Discussion par chapitre

Le Canton de Vaud sur la scène fédérale

Métropole lémanique

Suite à une question sur les liens entre ce projet et ceux des agglomérations, M. le Président du Conseil d'Etat a rappelé que les projets d'agglomérations s'inscrivent à différentes échelles et que le projet de métropole lémanique est en liaison avec ces derniers. Par ailleurs, et suite à diverses interventions, il a fait remarqué que le processus était encore jeune et n'a donc pas encore défini toutes les réponses, notamment quant aux axes de transports ou au rôle des élus cantonaux, plus particulièrement des parlements.

Chantiers de la mobilité

Diverses questions ont été abordées, en particulier concernant l'axe Lausanne-Berne qui fait l'objet de discussions également avec Fribourg, même si la mise en place du réseau RER est prioritaire pour ce canton. Des solutions de compromis, en attente, ont pu être définies pour améliorer certaines cadences et préserver l'offre pour les usagers de la région d'Oron-Palézieux.

S'agissant des autoroutes, deux grands chantiers devraient être ouverts à l'est de Morges et dans le goulet d'étranglement de Crissier à l'horizon 2016, sous réserve de la détermination du financement qui n'est pas encore assuré à 100%. Ces chantiers font cependant partie des priorités définies par la Confédération.

Caisses de pension

Un débat s'est ouvert au sujet des caisses de pension et de la décision fédérale d'atteindre un degré de couverture de 80% sous 40 ans, délai que certains commissaires ont estimé trop long. M. le Président du Conseil d'Etat a renseigné sur la situation de la Caisse de pension de l'Etat de Vaud (CPEV), qui, malgré sa bonne gestion, impliquera de nouveaux investissements au cours des prochaines années.

En réponse à deux questions, il a encore précisé que la Commission fédérale de surveillance LPP a compétence pour dénoncer les caisses insuffisamment capitalisées et qu'il appartient ensuite aux partenaires concernés de trouver paritairement des solutions. Enfin, M. le Président du Conseil d'Etat a souligné que le Canton a combattu la taxe de 80 centimes par assuré, initialement envisagée à 1.20 franc.

Primes d'assurances maladie

Il a été rappelé que cette question n'était pas close et que l'enjeu pour le Canton de Vaud était de 400 à 500 millions de francs. Diverses interventions ont été conduites par le Conseil d'Etat sur ce dossier.

Swissness

La question de la distinction entre produits agricoles hautement et faiblement transformés n'était pas réglée en 2011. Le Conseil d'Etat a d'ailleurs attiré l'attention de la députation vaudoise aux Chambres fédérales à ce propos.

Politique d'asile et pénitentiaire

Le Président du Conseil d'Etat a reconnu que la formulation de l'intertitre, qui associe deux politiques distinctes, était peu heureuse. Ceci sera corrigé dès le prochain Rapport.

Haras national

Une commissaire a salué les démarches qui ont mené au sauvetage du haras national.

Club des 100

M. le Président du Conseil d'Etat a rappelé que les 100 entreprises qui paient le plus d'impôt représentent 65% de ce dernier. Ce "club" est ainsi l'occasion, une fois par année, de saluer l'engagement de ces sociétés et d'assurer un contact utile avec leurs dirigeants, dans le sens du développement des réseaux intéressants pour le Canton.

Le Canton de Vaud sur la scène intercantonale

3^e correction du Rhône

Suite à une question, il a été précisé que le delta a été repriorisé.

Nouvelle politique régionale (NPR)

La question des *Clean Green Tech* et de leur soutien a été abordée. M. le Président du Conseil d'Etat a expliqué que les entreprises actives dans ce secteur bénéficient déjà d'un accès facilité aux hautes écoles.

3^e Conférence sur le fédéralisme

M. le Président du Conseil d'Etat et le Chef de l'OAE ont informé sur le contenu de cette conférence et le suivi des précédentes. Les actes de la 3^e conférence seront prochainement publiés.

Les cantons et la politique européenne

Un député s'est étonné de la position des cantons telle qu'exprimée dans le rapport, selon laquelle toute défense ou approbation d'un nouvel accord bilatéral serait conditionnée à la mise en place simultanée de réformes internes. M. le Président du Conseil d'Etat a précisé à ce propos que les cantons demandent à être associés de près aux dossiers, non seulement sur le plan du suivi, mais également au niveau décisionnel. Une plateforme réunissant les cantons et la Confédération chaque mois sera bientôt constituée afin de faire avancer ces questions.

Le Canton de Vaud sur la scène transfrontalière

Cours d'eau transfrontaliers

Un député rappelle que l'importance de cette problématique qui demande à être suivie de près.

La ligne du Tonkin

Suite à une question, M. le Président du Conseil d'Etat a indiqué que la création de l'Hôpital Riviera-Chablais, Vaud-Valais redynamisera assurément la ligne ferroviaire du Tonkin reliant les Chablais suisse et français.

4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Commission recommande à l'unanimité au Grand Conseil d'approuver le Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les affaires extérieures du Canton de Vaud 2011.

Glion, le 17 avril 2012

Le rapporteur :
(signé) *Laurent Wehrli*